



RAPPORT DU MAIRE

Adstockois, Adstockoises,

En vertu d'une tradition établie de l'article 955 du Code municipal du Québec, abrogée en juin 2017, je considère qu'il est important de perpétuer le discours du maire afin de présenter annuellement un rapport sommaire de la situation financière de la Municipalité (états financiers 2018), des indications préliminaires pour la fin du présent exercice financier, d'un bilan de l'année 2019 et des orientations générales pour l'année 2020. De plus, je dépose en annexe la liste des contrats comportant une dépense excédant la somme de 25 000 \$ pour chacun des fournisseurs dont des contrats ont été conclus après le dernier discours du maire ainsi qu'une liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale supérieure à 25 000 \$.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Selon les données vérifiées de l'année 2018, les revenus de fonctionnement et les affectations de la Municipalité furent de l'ordre de 5 895 917 \$ tandis que les dépenses se chiffraient à 5 528 057 \$ d'où un excédent net des revenus sur les dépenses de 367 860 \$ avant redressement.

2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification fut effectuée par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton au mois d'avril 2019. À leur avis, ces états financiers représentaient fidèlement les résultats des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2018 ainsi que sa situation financière constatée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec. Une présentation de la situation financière a été exposée en séance publique le 13 mai 2019.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU PRÉSENT EXERCICE

Pour l'année 2019, la Municipalité dispose d'un budget de 5 671 268 \$. En date de la fin du mois d'octobre, les opérations se déroulaient sensiblement comme prévu. À moins de dépenses soudaines et imprévisibles d'ici la fin de l'exercice, nous anticipons un résultat équilibré.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les émoluments des élus municipaux sont régis par un règlement adopté en vertu de la « *Loi sur le traitement des élus municipaux* ». Les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal sont détaillées ainsi pour l'année 2019 :

| | Rémunération de base | Allocation de dépenses |
|---|-----------------------------|-------------------------------|
| Maire | 15 913.50 \$ | 7 956.75 \$ |
| Conseiller | 5 304.50 \$ | 2 652.25 \$ |
| Par séance (conseil, préparatoire, travail) : rémunération additionnelle | | |
| | Rémunération de base | Allocation de dépenses |
| Maire | 159.14 \$ | 79.57 \$ |
| Conseiller | 53.05 \$ | 26.52 \$ |

5. BILAN 2019

Le cinquième conseil municipal d'Adstock est à mi-mandat et l'année fut marquée par un renouvellement important au plan des ressources humaines et un rattrapage à faire dans plusieurs chantiers. Il est peut-être utile de le rappeler, mais ces dernières années ont particulièrement été difficiles pour diverses raisons. Les changements entraînent de la résistance et un ralentissement dans ce qui était attendu. La Municipalité a vécu de nombreux bouleversements, plusieurs imprévisibles, qui ont eu des impacts forcément sur notre fonctionnement, notre plan de travail et nos opérations. Adstock est en croissance et en transformation. Ce développement doit être ordonné et planifié de manière réaliste et réalisable tout en tenant compte des besoins des citoyens et de notre disposition à pouvoir les combler. Adstock possède un immense potentiel; certains y croient, d'autres moins. À ce titre, à pareille date l'an dernier, je vous rappelais l'importance du «vivre et du travail ensemble». Or, des mises au point sont parfois nécessaires et des décisions doivent être prises afin de poursuivre l'objectif de faire d'Adstock un endroit où il fait bon vivre, peu importe où vous vous trouvez sur ce grand territoire avec ses réalités bien distinctes.

Cette année, une nouvelle équipe de gestion est entrée en fonction engendrant un temps d'appropriation et afin de s'imprégner de la culture organisationnelle. Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre constituent un défi. Nous tentons de planifier le court et le long terme, mais il est impossible de tout prévoir et tout faire en même temps. Gouverner, c'est décider et nous désirons le faire en priorisant et en répartissant les investissements au bénéfice des communautés de nos différents secteurs tout en s'assurant d'amenuiser les impacts financiers chez nos contribuables.

Tel que nous avons convenu, nous avons mis l'accent sur la réfection et la correction de certaines chaussées. Nous avons pu remettre de l'ordre dans la reddition de comptes de nos projets et compléter des travaux qui avaient été amorcés il y a déjà plus d'un an. Le projet de développement du pôle récréotouristique du mont Adstock est toujours sur la table à dessin et nous espérons tous un dénouement heureux et à la hauteur de ce que nous pourrions nous permettre. Nous nous sommes entendus avec nos employés en signant un nouveau contrat de travail, avons rencontré la population pour la mise à jour de notre planification stratégique et soutenu des projets tant communautaires qu'environnementaux pour améliorer et préserver nos milieux de vie. Ce fut l'année 2019.

6. PRIORITÉS ET PLAN DE TRAVAIL 2020

Nous désirons continuer la progression de la Municipalité et l'ensemble de nos secteurs. N'est-il pas la raison d'être d'un conseil municipal de veiller à ce que soit maintenu des services de proximité adéquats, de réaliser des projets ou encore d'adopter des mesures pour rendre plus attrayants et attractifs nos milieux pour nos familles, nos jeunes, nos aînés et nos nouveaux arrivants? N'est-il pas raisonnable et surtout juste d'investir autant dans nos zones de villégiatures que nos villages et campagnes, dans notre pôle industriel et commercial à Saint-Méthode, dans notre pôle récréotouristique à Saint-Daniel, dans notre pôle agroalimentaire à Sacré-Cœur-de-Marie? La triste réalité est que tous ne l'entendent pas ainsi.

Au cours de l'année 2020, nous dévoilerons la mise à jour de notre planification stratégique. Nous rencontrerons les associations, organismes et citoyens afin de peaufiner nos interventions. Nous optimiserons nos processus et nos méthodes de travail. Nous maximiserons et rentabiliserons l'utilisation de nos ressources en adhérant au programme de coopération municipale. Nous établirons des carnets d'entretien pour nos bâtiments et nos équipements. Nous axerons nos travaux sur l'entretien, mais planifierons également d'autres chantiers afin de solutionner les problématiques de gestion des eaux pluviales. Nous déposerons un plan d'entretien de voirie locale. Nous irons chercher de nouvelles subventions. Nous mettrons en place un module de communication de masse afin de mieux informer et intervenir auprès de notre population. Nous bonifierons l'offre d'activités et de loisirs. Nous renouvellerons notre activité de reconnaissance pour nos citoyens. Nous réviserons certains de nos règlements municipaux, actualiserons notre campagne d'achat local et préciserons nos stratégies en matière de développement résidentiel. Nous collaborerons aussi à d'importants projets d'infrastructures (mont Adstock, centre de transformation agroalimentaire, décontamination et aménagement de l'ancien terrain de la quincaillerie) et maintiendrons nos aides financières auprès de nos organismes pour qu'ils poursuivent leur mission à dynamiser notre milieu.

Le prochain exercice budgétaire ne sera pas des plus faciles surtout parce que nous aurons à composer cette année avec un nouveau rôle d'évaluation. Nous devons faire des choix pour assurer la pérennité de la Municipalité ainsi que son développement, mais aussi en fonction du bien commun tout en s'assurant de respecter la capacité de payer de nos contribuables.

CONCLUSION

Le conseil municipal et l'administration municipale se joignent à moi pour vous remercier de votre compréhension et de votre confiance. Soyez assurés que nous continuerons de travailler avec ceux et celles qui veulent le meilleur pour notre Municipalité et qui appuieront ceux et celles qui mettent les efforts pour avancer dans une même direction. Vos besoins sont entendus et vos intérêts défendus peu importe où vous demeurez dans la Municipalité. En terminant, je désire souligner la qualité du travail de nos employés(es) et témoigner de ma gratitude pour nos nombreux bénévoles des différents comités et de nos entrepreneurs qui contribuent à rendre notre communauté encore plus dynamique, chaleureuse, accueillante et plus unie. Enfin, vous êtes attendus en grand nombre le 16 décembre prochain pour l'adoption du budget municipal 2020. Merci de votre attention.

«ANNEXE 1»

Liste des fournisseurs ayant une dépense excédant 25 000 \$

1. BELL MOBILITÉ;
2. CENTRE DU CAMION AMIANTE INC.;
3. COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE INC;
4. CONSTRUCTIONS DE L'AMIANTE INC.;
5. CSPQ-GESTION DE DISPOSITION DE BIENS;
6. GROUPE ULTIMA INC.;
7. MRC DES APPALACHES;
8. PAVAGE S.M. INC.;
9. RÉAL HUOT INC.;
10. SINTRA INC.;
11. TURCOTTE 1989 INC.;

«ANNEXE 2»

Liste des dépenses de plus de 2 000 \$ comportant une dépense totale supérieure à 25 000 \$

1. A.P.E.L.-DU-HUIT;
2. CONSTRUCTIONS MARQUIS POULIN INC.;
3. COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONT ADSTOCK;
4. ÉNERGIE VALÉRO INC.;
5. ENTREPRISES BOURGET INC.;
6. EXCAVATION RODRIGUE ET FILS INC.;
7. FINANCIÈRE MANUVIE;
8. FORFAITS RENAUD DOYON;
9. GRANILAKE;
10. GROUPE NADEAU INC.;
11. HYDRO-QUÉBEC;
12. JOLI-CŒUR LACASSE;
13. RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORTON;
14. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE THETFORD;
15. SANI-THETFORD (2000) INC.;
16. SIG NATURE;
17. SNC-LAVALIN;
18. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ADSTOCK;
19. TRANSPORT ET EXCAVATION DANY DODIER INC.;
20. VILLE DE THETFORD MINES;